

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Direction des Bâtiments et Équipements Publics

Appel à manifestations d'intérêt international (AMI) pour le recrutement d'un bureau qui sera chargé du Suivi et de la supervision des travaux des travaux de réhabilitation de l'Ambassade de la Mauritanie à Dakar

AMI N°13/CPMP-MHUAT/2022

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM 2022 (actualisation n°10) paru dans le site www.armp.mr.
2. Dans sa politique de modernisation des infrastructures administratives et de l'amélioration des conditions dans les services publics, l'Etat Mauritanien a décidé la **réhabilitation de l'Ambassade de la Mauritanie à Dakar**.
3. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire envisage, sur budget de l'état de financer la prestation relative au recrutement d'un bureau qui sera chargé du Suivi et de la supervision des travaux de **réhabilitation de l'Ambassade de la Mauritanie à Dakar**.
4. Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt AMI, portent sur la réalisation des prestations du suivi et de la supervision de l'exécution des travaux de **réhabilitation de l'Ambassade de la Mauritanie à Dakar**.
5. N'est pas autorisé à soumissionner :
 - Les bureaux qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
 - Les bureaux qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le département dépassant le nombre de deux marchés.
6. Les candidats intéressés et éligibles, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
 - **Références générales** : dans le domaine de suivi de travaux.
 - **Références spécifiques** : dans le domaine de la supervision des travaux de construction (constructions neuves) des bâtiments administratifs ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours de dix dernières années.
 - ✓ L'expérience générale **30%** ;
 - ✓ L'expérience spécifique **70%** ;

NB : les expériences non attestées ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

8. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à huit (08), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût). La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.

La sélection sera fondée sur la qualité technique et le coût,

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

A la Direction des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire :

Immeuble du MHUAT/ 5ème étage -KSAR- Nouakchott.

De 09 h à 17 h Du lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi

10. Les dossiers de candidature, **en version physique**, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le **mercredi 09 novembre 2022 à 14 h TU à l'adresse indiquée ci-après :**

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire **(CPMP-MHUAT) :**

**KSAR OUEST lot n 58 : C extensions château d'eau ; tél :45240149,
Adresse E-mail : cmdhuat@gmail.com**

Et porter la mention :

« Appel à manifestations d'intérêt international (AMI) pour le recrutement d'un bureau qui sera chargé de Suivi et de la supervision des travaux de réhabilitation de l'Ambassade de la Mauritanie à Dakar».

Le Secrétaire Général